

de Gruyères.

ATIONS
UN 1899

déguster chez moi et

rouges
quantité.

riuel, Bulle.

et or.

IORAT

urs fines.

Arbois.

e litre.

IDE"

CESSIONNAIRE,

LE

e faux en 5 à 10 minu-

rtout; avec lui, toute
d'esquilles est évitée;
ourbe de la faux sans
abimer.

de la faux, monter ou
inclume.

levier et l'enclume de
ssant ledit levier de la

raiser le tranchant de

de préserver de la rouille
et solvables.

ussure.

ers.

au lieu de Fr. 13.50

18.—

6.50

7.50

8.50

8.50

8.50

5.—

6.—

6.50

6.50

6.30

4.20

5.20

2.—

4.20

retour du courrier.

ANGEN (Argovie).

de raisins secs

qualité

23 fr.

hille lettres de recom-

ndations en 1898.

osition des clients.

Genève, Bordeaux,

de vins, MORAT

de d'urine.

la suite d'un refroidis-

ang. Dans les derniers

mon lit toutes les nuits.

maladie aussi pénible

correspondance qui avait

habituelles. Je publie la

Les Bulles 10 s. Chaux-

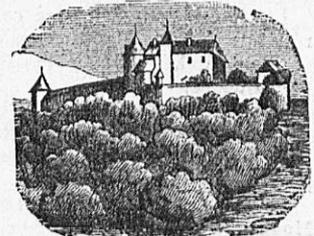
pour légalisation de

le 21 février 1898. Aug.

se 405, Glaris.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, > 2 50
Etranger... 1 an, Fr. 8 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁷ 4⁵⁵ 7²⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10c.,
Suisse, 15c.; Etranger, 20c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 c. la ligne.
S'adresser à l'agence de
publicité Haasenstein & Vo-
gler, à Bulle, r. de Gruyères;
Fribourg, rue St-Nicolas,
ou à ses succursales.

BULLE, le 9 juin 1899.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Les deux Chambres sont réunies depuis lundi en session d'été.

Au Conseil national, le président, M. Thelin, a prononcé l'éloge de M. Schindler, conseiller national de Glaris, progressiste éprouvé, magistrat intelligent et consciencieux; de M. Welti, qui joua au Conseil fédéral un si grand rôle et qui restera une des plus hautes figures de notre histoire contemporaine; de M. Lutz, de Soleure, homme droit et capable, et de M. Vautier, de Genève, dont la carrière politique fut si longue et si féconde et qui était si hautement apprécié pour ses qualités d'esprit et de cœur. L'assemblée s'est levée en témoignage de deuil.

M. Blumer, landamann de Glaris, remplaçant M. Schindler, a été validé et assermenté.

Procédant à la nomination du bureau, M. Heller, vice-président, a été élu président par 97 voix sur 110 bulletins distribués et 108 valables.

Ce résultat proclamé, M. Thelin a remercié l'assemblée de sa bienveillance pendant sa présidence, puis M. Heller a remercié pour l'honneur fait à son canton et a déclaré qu'il fera tout son possible pour s'en montrer digne.

M. Cramer-Frey, candidat de la gauche, a été élu vice-président par 98 voix sur 112 bulletins distribués et valables.

Le Conseil national s'est occupé du projet de haute surveillance de la Confédération sur les forêts.

M. Cramer-Frey ayant envoyé à la présidence une lettre déclarant que l'état de sa santé ne lui permet pas d'accepter son élection à la vice-présidence, c'est M. Geilinger (Zurich) qui a été élu par 63 suffrages.

Le Conseil a repris ensuite la discussion de la loi sur la police des forêts et a voté l'entrée en matière par 55 voix contre 44.

Le président du Conseil national a annoncé à la fin de la séance de mardi la mort survenue à Lugano de M. Demitrio Camuzzi, député du Tessin à Berne depuis 1893. M. Camuzzi, qui était âgé de 41 ans, était l'un des chefs du parti radical. Il a succombé à une maladie de cœur.

Les membres du Conseil national se sont levés pour honorer la mémoire du défunt. Une adresse de condoléances a été envoyée à sa famille.

Le bureau du Conseil a délégué aux obsèques de M. Camuzzi MM. Lagier et Iten.

Diverses pétitions concernant la loi sur les denrées alimentaires, la loi d'exemption de la taxe militaire sont renvoyées à la commission des pétitions. Il en est de même d'une pétition de M. le prof. Zürcher concernant l'expulsion des trois Italiens de l'Unione socialista.

Mercredi et jeudi, on a continué la discussion de la loi sur la police des forêts.

A l'ouverture de la séance d'hier, le président du Conseil national fait les communications suivantes :

1° La motion Gobat est ajournée.

2° La loi sur les chemins de fer secondaires ne sera pas discutée pour le moment, vu la maladie de M. Zemp.

3° Le projet sur la Banque nationale de la Confédération suisse sera mis à l'ordre du jour du mercredi 15 juin.

4° L'Assemblée fédérale est renvoyée au 22 juin.

5° Les assurances seront discutées dans la troisième semaine de la session.

Le Conseil national reprend ensuite la discussion de la loi sur la police des forêts.

Au Conseil des Etats, assermentation de nouveaux membres.

M. Hildebrand, président, a fait l'éloge de collègues morts, ainsi que de M. Faure, président de la République française.

M. Simen a été élu président par 25 voix sur 39 votants. Vice-président : M. Arnold Robert, de Neuchâtel, par 36 voix sur 40. Scrutateurs : M. Amman (Schaffhouse), nouveau, a été élu par 37 suffrages et M. Dähler, ancien, par 36 sur 40.

Le Conseil des Etats a abordé l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour l'année 1898.

Le Conseil d'Etat a assermenté hier matin M. Donat Golaz, qui n'avait pu se rendre à Berne à l'ouverture de la session.

Il a repris la discussion de la gestion, au département de justice et police.

Société d'histoire. — La Société d'histoire de la Suisse romande se réunira à Lausanne, le jeudi 22 juin, à 10 1/2 h., au Musée industriel. Elle re-

nouvellera son comité dont le mandat est arrivé à son terme.

Domestiques de campagne. — La section d'agriculture de Payerne a voté avec enthousiasme une proposition tendant à faire distribuer publiquement des récompenses — diplômes d'honneur et prix en argent — aux domestiques qui auront servi leur maître avec assiduité, fidélité et conscience pendant un certain nombre d'années. Cette distribution aurait un caractère particulièrement solennel; elle aurait lieu à Payerne à fin décembre prochain. Dans la discussion qui a eu lieu à ce propos, il a été reconnu que la difficulté de se procurer de bons domestiques était souvent, en partie, imputable aux maîtres qui n'apprécient pas assez les services rendus par leurs domestiques et ne s'inquiètent pas assez de leur développement intellectuel et moral. Il n'y a que l'affection qui rattache.

Lucerne. — L'avocat Weibel, ancien conseiller national, est mort, à l'âge de 52 ans.

Vaud. — Pièce historique « Reine Berthe », Payerne. — Lundi, 2600 personnes ont assisté à la représentation de Reine Berthe. Le succès a été grandissant et la représentation, commencée à 1 1/2 h., a été terminée à 6 1/2 h., grâce à l'amélioration du changement des décors.

Nous souhaitons à Payerne un gai soleil pour demain, dimanche et lundi, afin de pouvoir mener à bonne fin son œuvre grandiose.

Les représentations du samedi 10 et lundi 12 juin commenceront à 1 h. 30 au lieu de 2 h. — Celle du dimanche 11 juin reste fixée à 2 h., l'heure d'arrivée des trains spéciaux ne pouvant être avancée.

Lundi dernier, la représentation a été terminée à 6 h. 20 et chaque changement de tableau n'a exigé que 8 à 10 minutes.

Les inscriptions pour la représentation du 17 juin, destinée spécialement aux élèves des écoles, ont eu un légitime succès; jusqu'à présent elles dépassent le chiffre de 5000 élèves; les estrades ne pouvant pas recevoir ce nombre, le comité d'organisation a décidé une seconde représentation pour les écoles. Elle est fixée au lundi 19 juin, à 1 h. après midi. (Celle du 17 commencera à la même heure.)

Mais ce n'était que pour quelques minutes. La réalité était là, aussi claire que la lumière du soleil. Un meurtre avait été accompli dans le bois des Sapineaux; Robert Parand, il l'avouait, s'était trouvé dans cet endroit avec la victime? puis son départ, son retour, sa visite nocturne aux alentours de la maison Blanchod, et tous les menus détails sur son existence, son caractère, ses passions, venaient se grouper autour du fait capital: pouvait-on, en conscience, le renvoyer des fins de la plainte?

Tout s'enchaînait, dans ce drame terrible. Cette brusque résolution d'aller à la recherche d'une place, de changer de vie, qui éclate inopinément un matin d'avril, sans autre indice précédent, et que l'on met à exécution tout de suite, quelques instants après avoir causé avec Adèle, c'était une idée de génie. Elle devait le poser aux yeux du public. Un jeune homme qui prend une détermination si sage ne saurait être un criminel.

Il est vrai que sa promenade nocturne, à son retour à la maison, pesait lourdement sur ses épaules. Pour tout homme impartial, mis au courant par le dossier de l'enquête, cette démarche de Robert était d'une gravité exceptionnelle. Aucune raison n'expliquait cette station prolongée devant l'habitation de la famille Blanchod. Si, comme il l'affirmait, il avait appris la nouvelle du crime dans la montagne avant de descendre dans la vallée, c'était son devoir d'aller faire aussitôt ses condoléances à la mère de celle qu'il aimait, ou, sans ressortir de chez lui, de remettre sa visite au lendemain. Mais rien de tout cela n'avait eu lieu. Au contraire, sa manière d'agir plaidait contre lui. N'était-ce pas la preuve évidente, tangible,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 14

Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE
PAR
G. DUOEUR

Cette lutte contre l'impossible l'énervait. Il comprenait bien qu'il défendait sa vie, sa liberté; mais, après tout, que lui importait? A certains moments, il eût voulu mourir: mourir pour échapper à l'implacable solitude qui l'enserrait dans son étroitesse de pierres, mourir pour ne plus songer, réduire au silence, dans la profondeur du néant, son esprit, sa raison, et surtout cette vision qu'il évoquait d'une belle tête de jeune fille au front légèrement pâle, qu'encadrait une opulente chevelure brune. Oni, maintenant, il regrettait son existence inutile, ses longues courses dans les forêts, sa passion du braconnage. Depuis que l'amour l'avait touché de ses ailes, il était devenu comme un homme nouveau, créé par un dieu inconnu, sentant sourdre dans l'intimité de son être des sentiments d'une douceur infinie. Ah! cette fois, il aimait et il aimait pour toujours; malheureusement, il était en prison et, jusqu'à cette heure, tout l'accusait, tout parlait contre lui.

Ce qui l'inquiétait le plus, c'était son incertitude à l'égard de Marcelle Blanchod. Que pensait-elle de lui? Il n'a en aucune nouvelle du monde extérieur; son horizon se borne à la petite fenêtre de sa prison et au long corri-

dor qui suit pour se rendre auprès du juge d'instruction. Il a demandé du papier pour écrire: on le lui a refusé. Par fierté, Robert n'a plus formulé de désir. Il s'est donc laissé aller au courant qui l'emporte.

Innocent! L'était-il vraiment? Il ne cessait de le répéter au magistrat qui le questionnait, au geôlier qui le gardait: ni l'un ni l'autre ne prêtaient beaucoup d'attention à ses paroles, habitués sans doute à les entendre sur les lèvres des criminels dont ils recevaient les déclarations généralement intéressées.

Le public, nous le savons, à Lausanne, à Précoirt et dans les autres villages du district, partageait l'incrédulité des gens de justice. Les éternelles dénégations de Robert Parand finissaient même par lasser ceux qui eussent été les mieux disposés en sa faveur. On avait beau entasser preuve sur preuve, chercher à le surprendre en des contradictions révélatrices: peine inutile. Le prisonnier, comme sous l'influence d'une impassibilité morbide, répondait: « Je ne suis pas coupable, » ou: « Ce n'est pas moi qui ai tué cette pauvre fille. »

Quelquefois, pendant l'un ou l'autre des nombreux interrogatoires qu'on faisait subir au prévenu, la doute naissait dans l'esprit du juge. Il étudiait attentivement le visage de Robert, l'expression calme de sa physionomie, la pureté de son regard. Le résultat de cet examen le déroulait un peu. Quand la conscience est chargée d'un crime si atroce, on ne porte pas une pareille figure. Et la voix de Robert, lorsqu'il protestait contre l'accusation dont il était l'objet, avait un tel accent de sincérité qu'involontairement on hésitait.

Les inscriptions reçues à ce jour donnent les résultats suivants à propos des cantons romands :

Neuchâtel,	1837	élèves de	8	communes ;
Fribourg,	330	>	11	>
Vaud,	3284	>	56	>

Les écoles non encore inscrites sont priées de le faire sans tarder, car la place manquera d'ici à peu.

— Mardi soir, le train allant de Lausanne à Moudon a tamponné près de cette dernière ville un ouvrier bernois couché sur la voie. Il a eu de graves lésions à la tête et n'a pas tardé à expirer.

— Mardi, un incendie, allumé probablement par une main criminelle, a détruit huit bâtiments à Bas-sins. L'incendie a éclaté peu après 11 1/2 h. On a réussi à se rendre maître du feu à 3 h. Trente pompes étaient sur les lieux. Huit ménages sont sans abri. Un cheval, deux chèvres, des porcs sont restés dans les flammes. Un seul ménage a pu sauver un peu de mobilier.

— Mercredi après midi, M. Duvoisin, géomètre, à Grandson, faisait une promenade sur le lac, en bateau à voile, avec deux personnes de sa famille et un jeune homme, lorsqu'un coup de bise a fait chavirer l'embarcation. Des quatre personnes précipitées ainsi dans les flots, trois ont pu être sauvées, mais le jeune homme s'est noyé et l'on n'a pas encore retrouvé son corps.

Neuchâtel. — Dimanche soir, vers 10 h., à l'abbaye de Fleurier, un jeune homme de vingt ans, Emile Blanc, de Neuchâtel, a reçu une balle de flobert qui lui a crevé l'œil si parfaitement qu'il a dû être envoyé d'urgence à l'hôpital de Neuchâtel.

Genève. — On annonce la mort de M. Baud-Bovy, le paysagiste bien connu. Il était né à Genève en février 1848. A 14 ans, il entra dans l'atelier du peintre Barthélemy Menu, dont Corot disait : C'est notre maître à tous. A 22 ans, Baud-Bovy fut nommé professeur à l'École des beaux-arts de Genève. Peintre portraitiste, d'abord, il se sentait irrésistiblement attiré vers le paysage, vers la montagne surtout.

Baud-Bovy avait été nommé, en 1892, chevalier de la Légion d'honneur.

ÉTRANGER

France. — Dimanche, il y avait course de chevaux à Auteuil, celle qui précède de huit jours le Grand-Prix. M. Loubet avait été invité à y assister. A son arrivée et lorsqu'il voulut prendre place sur la tribune, une manifestation hostile se produisit aux cris de : « A bas Loubet ! Vive l'armée ! Vive Deroulède ! », etc.

Les manifestants essayèrent d'envahir la tribune et une bousculade formidable en résulta. Un des énergumènes, le comte Christiani, s'avança même vers le chef de l'Etat la canne haute, ce dernier reçut un coup sur son chapeau.

Immédiatement l'entourage de M. Loubet se précipita devant lui pour le protéger. Christiani fut arrêté, de même que nombre de ses acolytes.

Cette manifestation, organisée par la fine fleur du monde select du *Jockey-Club* et de la *Rue Royale*, aidés par les députés antisémites Lasies et Faure, est jugée sévèrement. Du reste, tout l'armorial est au clou comme s'il s'agissait de vulgaires prolétaires et des poursuites vont être dirigées contre ces dignes représentants de la noblesse (?) française.

A la Chambre, lundi, nouveau scandale. M. Laloge ayant interpellé sur les incidents d'Auteuil, M. de Largentaye, conservateur, a dit que le cri des patriotes était : « A bas Loubet ! » et que des honnêtes gens ont été arrêtés dimanche. M. de

d'une conscience troublée ? et quand on discutait ce point de l'enquête, on se rappelait les innombrables faits analogues que les criminalistes consignent dans leurs œuvres et les arrestations fréquentes que les agents de police opèrent sur les lieux mêmes où les meurtres ont été perpétrés.

— Mais, lui demandait le juge, à quel sentiment étrange obéissiez-vous lorsque vous êtes sorti de chez vous, à minuit, heure où il n'est pas d'usage de se présenter quelque part, et que vous êtes allé près de la veuve Blanchod ? Voyons, un peu de franchise, et la justice vous en saura gré.

— Vraiment, mon embarras est extrême. Moi-même, à ce moment, je n'aurais pu fournir aucune explication. J'étais rentré tard. A dix heures, je me trouvais encore dans une ferme, aux *Roches-Noires*, où l'on m'avait donné à manger et où j'entendis, pour la première fois, parler du crime. Je n'en croyais pas mes oreilles. Cet acte étonnant était impossible. On ne tue pas en plein jour, à une petite distance d'un village, une jeune fille inoffensive. Voilà quelle était à peu près la pensée qui me vint. Si l'on m'eût dit que le feu avait dévoré ma maisonnette, la nouvelle ne m'eût pas autant frappé. J'en étais comme anéanti. Il faut se mettre à ma place pour comprendre le trouble qui m'agitait. (A suivre.)

Largentaye est expulsé et la séance est suspendue pour permettre à la garde de lui faire vider les lieux.

Un ordre du jour flétrissant les scandales de dimanche et approuvant les déclarations du gouvernement est ensuite voté, la première partie par 512 voix contre 32, la deuxième par 326 voix contre 173. La demande de poursuites contre Mercier est renvoyée, sur la demande d'un député conservateur, jusqu'après la réunion du Conseil de guerre à Rennes.

En fin de compte, sur la proposition de M. Bos, la Chambre vote l'affichage, par 307 voix contre 212, dans toutes les communes de France, de l'arrêt de la Cour de cassation ordonnant la révision.

Il y a un an, elle avait voté l'affichage des faux ; rien de plus juste, aujourd'hui, que les vérités aient leur tour.

— Jeudi soir, à 9 1/4 h., un bruit formidable, semblable à un violent coup de tonnerre, se faisait entendre du côté du pont Carnot, à Besançon. Les promeneurs, nombreux à ce moment, se précipitèrent aussitôt de ce côté ; un spectacle terrible s'offrit à leur vue : Une voiture électrique de la Compagnie des tramways, sortant des rails, avait brisé le garde-fou du pont et était tombée dans le Doubs, tuant 3 personnes et en blessant 3 autres.

— Par suite d'un défaut d'aiguillage, le train de Paris pour Chinon a déraillé. Le chef de train a été tué.

Belgique. — Un terrible incendie a éclaté lundi matin, vers 4 h., à la foire du Sud, à Anvers. Un cirque a été complètement détruit, les 12 chevaux, un mulet, les chiens savants, une chèvre et 5 singes ont péri dans les flammes. Tout le matériel est détruit, ainsi que les habillements des artistes qui sont complètement ruinés. Sept maisons ont été atteintes et ont eu leurs toitures, leurs fenêtres et une partie des façades gravement brûlées. Les habitants ont eu beaucoup de peine à sauver leurs meubles. Un hippodrome et quatre petites baraques situés derrière le cirque ont été aussi détruits. On croyait un instant que toute la foire aurait flambé comme une paille. Aucun forain n'était assuré. Leur désespoir est affreux. Pendant toute la journée, on a travaillé au déblaiement des décombres mettant au jour des cadavres d'animaux carbonisés. La cause de la catastrophe est jusqu'ici inconnue.

— Il y a quelques jours, une jeune fille, demeurant à Ypres, arrivait au cimetière et demandait au fossoyeur de bien vouloir enterrer son enfant, mort subitement, disait-elle. Elle portait le petit cercueil en dessous de son bras. Le fossoyeur lui ayant demandé le billet d'inhumation, elle répondit : « Je viens de m'apercevoir en route que je l'avais oublié chez moi, mais si vous le désirez, j'irai immédiatement le chercher. » Elle confia le cercueil au fossoyeur et partit. Ne la voyant plus revenir, il transporta le cercueil au bureau de police où on l'ouvrit ; il renfermait le corps d'un petit enfant coupé en morceaux ! Un mandat d'arrêt fut immédiatement lancé contre la coupable qui a été arrêtée.

Italie. — La Chambre d'Italie a envoyé un chaleureux salut au duc des Abruzzes, qui est à la veille de son départ pour le pôle Nord.

Le prince et la princesse de Naples sont partis pour Christiania, pour saluer le duc des Abruzzes.

— Voici les résultats du concours international entre télégraphistes, à Côme :

Appareil Morse : 1^{er} M. Geromini, de Milan, qui obtient une médaille d'or et le prix du roi d'Italie, un bronze représentant Franklin. M. Job, de Bellinzona, est classé 5^e ; il a transmis et reçu une dépêche de 520 mots en 42' 42".

Appareil Hughes : 1^{er} M. Gruber, de Munich (médaille d'or et objet de valeur) ; M. Michel, de Berne est classé 5^e (médaille de bronze) ; il a transmis une dépêche de 1040 mots en 32' 38".

Espagne. — L'Espagne a cédé à l'Allemagne, moyennant 25 millions de francs, les îles Carolines et Palaos.

Cette nouvelle paraît avoir causé une assez grande émotion aux Etats-Unis.

L'Espagne s'est réservé le droit de garder dans chacun des archipels cédés une station navale pour dépôt de charbon.

Allemagne. — Sept personnes d'une même famille ont péri par étouffement dans l'incendie d'une maison à Stettin (Poméranie).

Autriche. — A la suite de l'interdiction par la police de Vienne de tenir une assemblée de protestation, convoquée par les socialistes au sujet de la réduction des droits de vote en matière communale, 6000 ouvriers se sont rassemblés sur le

Ring et ont proféré des cris contre la police et le gouvernement. Plusieurs arrestations ont été opérées.

— Le bourg d'Ottenheim a été presque entièrement détruit, mercredi, par un incendie. Deux cadavres ont été retirés des décombres ; plusieurs personnes ont été blessées, l'une d'elles a succombé à ses blessures. Deux femmes manquent encore.

Russie. — Le czar a donné l'ordre d'établir une carte de France pour figurer à l'Exposition de 1900. Cette carte sera un modèle de l'art lapidaire. Les villes, les montagnes et les rivières seront représentées par des pierres précieuses.

Angleterre. — La chaleur accablante qui, depuis quelques jours, sévit sur Londres, a occasionné, mardi, une trentaine de cas d'insolation et l'on a eu à enregistrer trois décès dus à la force des rayons du soleil.

CANTON DE FRIBOURG

Châtel-Palézieux. — La commune de Granges a voté, vendredi, une subvention de 10,000 fr. en faveur du projet de voie ferrée Châtel-Palézieux.

Fédération des syndicats d'élevage du bétail ple-noir. — Réunion constitutive dimanche 11 juin prochain, à 1 1/2 h., à Romont, hôtel de la Croix-Blanche.

Gymnastes. — A la fête des lutteurs organisée à Genève par le comité de la fête cantonale de gymnastique, deux des membres de l'ancienne de Fribourg se sont distingués. Dans la lutte suisse M. H. Peyer a remporté la 5^e couronne et dans la lutte libre M. Fluri a remporté la 7^e couronne.

De plus, M. Peyer a eu le 2^e prix dans le concours pour jet de pierres.

Parmi les membres du jury, nous relevons M. Hercule Hogg, de Fribourg.

Bulletin sanitaire. — Du 27 mai au 3 juin courant, il a été signalé par les médecins de notre canton les cas ci-après de maladies contagieuses transmissibles chez l'homme :

Diphthérie ou croup : 15 cas, dont 5 à Heitenried, 4 à Alterswyl, 2 à Bulle et 1 à Guin, Echarrens, Riaz et La Tour-de-Trême.

Coqueluche : 1 cas à Alterswyl.

Tamponnement. — Mercredi matin, à 7 heures, un wagon chargé de bois de construction, se trouvant sur la voie de Pérolles, est descendu d'une allure rapide dans la direction de la gare, et alla heurter un train de ballast en partance pour la gravière du Creux-du-Loup. Le choc fut terrible ; deux wagons, sur lesquels se trouvaient une vingtaine d'ouvriers et un ingénieur de la voie, furent renversés et brisés. 9 ouvriers ont été relevés plus ou moins blessés et transportés à l'hôpital.

Insolation. — Un cas d'insolation s'est produit au retour des pèlerins d'Einsiedeln, à Fribourg. La femme Bongard, de Ferpicloz, est tombée près de la gare. Transportée à l'hôpital, elle a succombé dans la soirée.

Accident. — Lundi soir, à la gare de Romont, la fillette d'un employé de chemin de fer fut prise sous une caisse à transporter du gravier, sur laquelle elle avait grimpé. On réussit à dégager l'enfant sans blessure, mais elle a expiré mardi matin, à la suite de lésions internes. Elle était âgée de trois ans.

Chasse. — Quatre cerfs adultes se seraient montrés à plusieurs reprises, depuis environ trois ou quatre semaines, dans les bois étendus de résineux et foyards qui couvre le sol entre Frauenkap-pelen, Mühleberg, Laupen, Neuenegg et Bümpflitz.

Bulletin sanitaire du bétail du 15 au 31 mai 1899.

Charbon symptomatique : 2 animaux ont péri, dont 1 à Corserey et 1 à Brunisried.

Rouget ou pneumo-entérite du porc : 3 cas, dont 2 à Ponthaux et 1 à Estavayer. 4 autres porcs demeurent sous séquestre.

Morve : 3 chevaux ont été abattus à Bulle. Cinq autres chevaux suspects à Bulle et à Villarvolard ont été trouvés exempts de maladies. On peut dès lors considérer comme finie l'infection de morve dans notre canton.

GRUYÈRE

« Stephanus » aux lecteurs de la Gruyère. — Vous remarquerez, chers lecteurs, que j'ai signé mon der-

nier article H ; c'est que, sir exprimé dans le public ce nom de guerre n'engage raison, mais enfin c'est u personnalité à laquelle vo échéant.

Que voulez-vous, ami le en me débarrassant de no j'ai conservé un levain d' cher avant tout la tranqui voir vaquer à mes petites que pas, de ma voir bomb foudroyants.

Soyez sûrs que je parle Si j'ai mentionné des nég sur le nombre, il y en a ce sait toujours où on le tric Vous savez qu'on ne pe une victime. En prenant l de blesser le riche. Ceci votre dévoué concitoyen

Grand concert. — de Bulle donnera, en cas 11 juin, de 8 à 10 h. du so à Bulle, un grand concert

1^o Marche légère . . .
2^o Carmen, grande ouvert.
3^o Les Loupards, polka jo solo M. Seeberger
4^o Washington Post, gr. n
5^o Si tu voulais (bluette)
6^o L'Infernal (galop) . . .

Les jeunes gens qui vou ciété sont invités à se fair jours de répétition, soit les maine, dès 8 1/2 h. du soir.

Un cours obligatoire de par M. le directeur Caniv Il sera perçu un droit d jour de l'inscription.

Téléphone. — M dernier numéro l'inst legarde ; ce n'est pas se encore La Villette qu du moyen moderne de

Morts subites. — Tour, un domestique t tombé sur la route, pense être en présenc Un citoyen d'Albeu ment dans un chalet.

Orage. — Un orag soir dans la contrée du gnes avoisinantes. Le dû être ramenés dans Corbières, Morlon, etc éclairs se succédaient gnale cependant pas d

Foire. — En ce t foire que celle d'hier. été amené sur nos plac 85 veaux, moutons et

V A R

La « Reine B

La Reine Berthe de M. I encore les 10, 11, 12, 17 e tableaux, avec un épilogu la vie de l'aimable princes

Mises pub

Lundi 12 juin 1899 du matin, l'Office des pour sera vendre en mises pub domicile de Lehmann. L une garde-robe bois dur, pendule, lampe-suspensio bleaux et autres objets. Bulle, le 9 juin 1899. L'Offi

Mises de f

Lundi 12 juin cou Blanc, dit de la Combaz, sera en mises publiques les 11 poses de terrain de pre ties en lots. Rendez-vous des miseu cae, à Corbières, à 2 heur

Mises de f

Lundi 12 juin, dès midi, mises publiques et rtes de la présente année M. Joseph Bellora, sis à

LIQUIDATION D

Le magasin du Bulle, continue à vendre que, pour quelques jours la Grand' rue. Magasin à louer

contre la police et les stations ont été opérées.

été presque entièrement incendié. Deux casécobombes; plusieurs d'elles a succombé manquant encore.

onné l'ordre d'établir rer à l'Exposition de èle de l'art lapidaire. es rivières seront re- cieuses.

eur accablante qui, sur Londres, a occa- le cas d'insolation et décès dus à la force

Fribourg

La commune de une subvention de de voie ferrée Châ-

Jeunes gens d'élevage

Réunion constitutive à 1 1/2 h., à Romont,

des lutteurs orga- de la fête cantonale mbres de l'ancienne

Dans la lutte suisse couronne et dans la é la 7^e couronne.

premier prix dans le con- y, nous relevons M.

Du 27 mai au 3 juin médecins de notre maladies contagieuses

as, dont 5 à Heiten- et 1 à Guin, Echar- ne.

Mercredi matin, à bois de construction, rolles, est descendu direction de la gare, ast en partance pour

Le choc fut terri- ls se trouvaient une énieur de la voie, fu- riers ont été relevés portés à l'hôpital.

insolation s'est pro- insiedeln, à Fribourg. cloz, est tombée près l'hôpital, elle a suc-

r, à la gare de Ro- é de chemin de fer nsporter du gravier, é. On réussit à déga- is elle a expiré mardi internes. Elle était

adultes se seraient depuis environ trois bois étendus de rési- col entre Frauenkap- uenegg et Bümplitz.

du bétail i 1899.

2 animaux ont péri, nisried.

du porc: 3 cas, dont r. 4 autres porcs de-

abattus à Bulle. Cinq uille et à Villarvolard maladies. On peut dès l'infection de morve

de la Gruyère. - que j'ai signé mon der-

nier article H; c'est que j'ai entendu par-ci par-là ce désir exprimé dans le public. Vous me ferez observer que ce nom de guerre n'engage à rien. Vous avez peut-être raison, mais enfin c'est un nom, c'est l'expression d'une personnalité à laquelle vous pourrez vous adresser, cas échéant.

Que voulez-vous, ami lecteur; je vous avouerai que tout en me débarrassant de nombre de défauts en vieillissant, j'ai conservé un levain d'égoïsme qui me pousse à rechercher avant tout la tranquillité. Je tiens beaucoup à pouvoir vaquer à mes petites occupations sans risquer, à chaque pas, de me voir bombardé de reproches ou de regards foudroyants.

Soyez sûrs que je parle en général et ne vise personne. Si j'ai mentionné des négociants sans scrupules, c'est que, sur le nombre, il y en a certainement. Au fond, le public sait toujours où on le triche et où on le sert avec équité.

Vous savez qu'on ne peut bâtir un autel sans immoler une victime. En prenant le parti du pauvre, on risque fort de blesser le riche. Ceci dit, je vous prie de me croire votre dévoué concitoyen

STEPHANUS.

Grand concert. — La Société de musique de la ville de Bulle donnera, en cas de beau temps, le dimanche 11 juin, de 8 à 10 h. du soir, sur la place de la Promenade, à Bulle, un grand concert avec le programme suivant:

- 1^o Marche légère L. Canivez.
- 2^o Carmen, grande ouverture Bizet.
- 3^o Les Loupards, polka jouée par le piston-solo M. Seeberger Canivez.
- 4^o Washington Post, gr. marche américaine J.-S. Soura.
- 5^o Si tu voulais (bluette) V. Torine.
- 6^o L'Infernal (galop) L. Canivez.

Les jeunes gens qui voudraient faire partie de la Société sont invités à se faire inscrire auprès du comité les jours de répétition, soit les mardi et samedi de chaque semaine, dès 8 1/2 h. du soir.

Un cours obligatoire de solfège sera donné à cet effet par M. le directeur Canivez deux fois par semaine.

Il sera perçu un droit d'inscription de 5 fr. à payer le jour de l'inscription. Le Comité.

Téléphone. — Nous avons annoncé dans le dernier numéro l'installation du téléphone à Bellegarde; ce n'est pas seulement cette localité, mais encore La Villette qui est actuellement pourvue du moyen moderne de communication.

Morts subites. — Mardi, entre Bulle et La Tour, un domestique conduisant un attelage est tombé sur la route, frappé de mort subite. On pense être en présence d'un cas d'insolation.

Un citoyen d'Albeuve est décédé aussi subitement dans un chalet.

Orage. — Un orage formidable a éclaté mardi soir dans la contrée du Lac-Noir et sur les montagnes avoisinantes. Les troupeaux à l'alpage ont dû être ramenés dans les chalets. Comme à Riaz, Corbières, Morlon, etc., la grêle tombait dru et les éclairs se succédaient sans interruption. On ne signale cependant pas de dégâts.

Foire. — En ce temps de fenaison, très faible foire que celle d'hier. D'après le contrôle, il n'a été amené sur nos places de marché que 64 vaches, 85 veaux, moutons et chèvres et 171 porcs.

VARIETES

La « Reine Berthe » à Payerne.

La Reine Berthe de M. Ribaux que Payerne représentera encore les 10, 11, 12, 17 et 19 juin est une pièce en douze tableaux, avec un épilogue-apothéose, qui nous raconte toute la vie de l'aimable princesse.

Le premier tableau nous transporte à la cour du duc Burcard d'Allémanie et de la duchesse Régulinda. Berthe a douze ans. Une diseuse de bonne aventure lui prédit qu'elle deviendra reine un jour, reine de deux peuples et épouse de deux rois! La jeune fille répond qu'elle en accepte l'augure, parce que, être reine, ce doit être avoir le moyen de faire beaucoup de bien.

Le deuxième tableau figure une clairière aux environs de Winterthour. Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, est entré en guerre avec le duc Burcard pour reconquérir deux fiefs ayant autrefois appartenu à sa famille et que l'empereur Conrad Ier a joints au duché d'Allémanie. Rodolphe est battu et fait prisonnier. Mais sa bravoure plaît à Burcard, qui lui cède une partie des territoires réclamés par Rodolphe, en lui déclarant qu'il préfère l'avoir pour allié que pour ennemi. Afin de cimenter l'alliance conclue avec Rodolphe, Burcard lui offre la main de sa fille Berthe, « don qui dépassait en valeur les plus belles provinces », au dire des historiens.

Le troisième tableau est au château de Chavornay, un an après le mariage de Berthe et de Rodolphe. Celui-ci, assis sous un arbre, dans la cour du château, rend la justice, lorsqu'une ambassade envoyée par les Lombards lui offre la couronne de la Haute-Italie. Berthe s'afflige à l'idée de cette séparation et préférerait voir son mari refuser. Rodolphe appelle ses chevaliers, leur fait part de l'offre des Lombards, répond à l'ambassade qu'il accepte la couronne de fer.

Au quatrième tableau, nous sommes dans la résidence de Berthe, à Payerne. Rodolphe est en Italie; Berthe régnait sur la Bourgogne transjurane, où elle se fait apprécier et aimer de tous. Les barbares menacent le pays, Sarrazins au sud, Hongrois au nord; de toutes parts arrivent de désolantes nouvelles de ravages accomplis par eux. Bosen, évêque de Lausanne, avec une petite escorte de prêtres, vient visiter la reine, la conjurer de mettre à l'abri sa vie et celle de son fils, né après le départ de Rodolphe. Berthe décide de se réfugier à Neuchâtel, dont la tour élevée semble offrir un sûr asile, tandis que le peuple utilisera les tours et abris construits sur l'ordre de la reine. L'évêque déclare qu'il ira au-devant des Hongrois, pour essayer de les repousser par la douceur et peut-être les gagner au christianisme.

C'est le sujet du cinquième tableau. Bosen rencontre les Hongrois près de Massudens, mais ses paroles de paix sont inutiles: il est massacré et les hordes sanguinaires continuent leur chemin.

Le sixième tableau est un paysage aux environs de Payerne. Splendide journée d'été. Au dernier plan, on aperçoit la ville avec le clocher de l'église construite, quatre siècles auparavant, par Marius, évêque d'Avenches. Des moissonneurs, tout en se restaurant, s'entretiennent de la reine, des bienfaits qu'elle répand dans la contrée, de l'intérêt qu'elle prend à l'agriculture, et reconnaissent que si le pays est devenu prospère, c'est grâce à elle. Idylle champêtre avec une intrigue amoureuse entre deux jeunes amoureux que contrarie l'avarice du père de la jeune fille. Arrivée de la reine qui s'intéresse à cet agreste roman et arrange toutes choses. Surprise et bonheur des jeunes gens, que les moissonneurs saluent de cris joyeux: « Noël! Noël pour les fiancés! » Des musiciens ambulants apparaissent, la reine leur demande de s'arrêter un moment et de faire danser cette jeunesse. — Ballet.

Le septième tableau est au château de Vufflens. Dans la cour d'honneur, Berthe est assise et lit dans le manuscrit du livre des Proverbes offert autrefois par l'abbé de Saint-Gall. Anprès d'elle la nourrice de la princesse Adélaïde, portant celle-ci sur ses genoux. Les deux fils, Conrad et Burcard, jouent à la balle. Des sons de trompe retentissent et Rodolphe entre avec sa suite. Rodolphe n'a pu se maintenir en Lombardie et a dû repasser les Alpes. Il regrette l'Italie et rêve d'y régner de nouveau. Arrive un envoyé du roi Hugues offrant à Rodolphe le royaume d'Arles et de Provence, à condition qu'il renonce à la Lombardie; comme gage, Hugues fait demander pour son fils Lothaire, âgé de 10 ans, la main d'Adélaïde; Rodolphe ordonne que la petite princesse soit amenée; l'envoyé et sa suite s'inclinent devant elle et l'acclament.

Au huitième tableau, Rodolphe est mort. Les vassaux et le clergé sont réunis dans l'église Ste-Marie, à Lausanne, pour lui désigner un successeur. Conrad est proclamé roi. En cet instant, Othon le Grand, empereur de Germanie, qui jusqu'alors s'est dissimulé dans les rangs du peuple,

s'avance, jette son manteau de pèlerin et apparaît dans le costume d'empereur. Il se déclare le tuteur des enfants de Rodolphe et emmène Conrad en Germanie pour lui apprendre l'art de régner, tandis que Berthe se trouvera de nouveau à la tête de la Transjurane.

Le neuvième tableau est dans la métairie royale de Colombier sur Morges. Grande animation, parce que le roi Hugues vient d'arriver avec son fils Lothaire, voulant confirmer, par un engagement solennel, les fiançailles de celui-ci, maintenant âgé de seize ans, avec Adélaïde, qui en a huit. Lui-même a demandé la main de Berthe. Après de longues réflexions, Berthe consent à la demande du roi.

Hugues ordonne à ses chevaliers de jouter en l'honneur de la reine et d'Adélaïde, et la journée s'achève par un brillant tournoi.

Le dixième tableau nous transporte à la cour de Hugues, à Arles. Grande fête dans le palais. Berthe, retirée dans ses appartements, et qui déplore la vie dispendieuse et immorale de son époux, n'y assiste pas. Tout à coup on vient lui annoncer la mort de Hugues, empoisonné par le roi Béranger. La fête se disperse. Berthe et sa petite suite restent seuls au palais avec le cadavre. Berthe ordonne qu'on prépare tout pour son départ: elle ne veut pas rester à Arles un jour. Comme, malgré elle, elle se penche sur le corps de ce Hugues qui l'a tant fait souffrir, une cloche sonne: c'est l'angélus; aussitôt la pitié reprend le dessus dans l'âme de Berthe, et elle tombe à genoux, ainsi que le chapelain et la suite.

Au onzième tableau, Berthe, retirée à Payerne depuis son second veuvage, dispose d'une partie de ses biens pour la restauration et l'agrandissement de l'église et de l'abbaye et appelle Majol, abbé de Cluny, pour y rétablir l'ordre et la discipline. Testament de la reine.

Le douzième tableau est sur la place publique, à Payerne, un jour de foire. Berthe est gravement malade. Le peuple est inquiet. Un homme d'armes ordonne aux marchands et aux bateleurs de plier bagage: la reine est plus mal et veut profiter de ses dernières forces pour faire ses adieux aux siens. Elle paraît, portée sur une litière, entourée de seigneurs, de dames, de son chapelain, de son médecin; le peuple se range; on entend l'orgue dans l'église, et les moines de l'abbaye, l'abbé Majol en tête, cierges à la main, viennent se placer autour d'elle, disant les prières des agonisants. Berthe adresse au peuple ses derniers conseils, et, dans une sorte de vision prophétique, lui prédit un avenir heureux. Elle demande aux mères d'enseigner son nom à leurs enfants pour qu'ils le répètent aux leurs, et meurt en bénissant le peuple. L'abbé Majol ordonne à celui-ci de défilier devant le cadavre pour honorer celle qui sera nommée « les délices de la Patrie transjurane ». Le peuple, priant et pleurant, commence à défilier, tandis que les moines chantent l'office des morts.

Enfin, l'épilogue nous montre Payerne à l'heure présente. C'est un hommage de la Suisse romande à la reine Berthe.

AVERTISSEMENT

Pour être authentiques, les flacons de véritable **COGNAC FERRUGINEUX** doivent porter la marque des **DEUX PALMIERS** et sur l'étiquette bleue la signature en rouge de **FRED. GOLLIEZ**

Un quart de siècle de succès permettent de le recommander en toute confiance aux personnes pâles, faibles, anémiques; stimule l'appétit; spécifique énergique contre l'asthénie, la langueur, le défilage, la mauvaise digestion.

Le seul récompensé et primé par 10 diplômes d'honneur, 14 médailles d'or, etc.

!!! Refusez les contrefaçons !!!

En vente dans les pharmacies en flacons de 2.50 et 5 fr.

Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat.

Fr. 10

les 3 mètres Cheviot-Excelsior pure laine en teintes noir-bleu, marron et mélangées pour complet solide. Grand choix en draperies hommes et tissus pour dames dans tous les prix.

Echantillons et gravures franco.

F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Mises publiques.
Lundi 12 juin 1899, dès les 10 heures du matin, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques, devant le domicile de Lehmann, Léonce, à La Tour une garde-robe bois dur, une commode, une pendule, lampe-suspension, linge, table, tableaux et autres objets.
Bulle, le 9 juin 1899.
L'Office des poursuites.

Mises de fleuries.
Lundi 12 juin courant, M. François Blanc, dit de la Combaz, à Corbières, exposera en mises publiques les fleuries d'environ 11 poses de terrain de premier choix, réparties en lots.
Rendez-vous des miseurs à la Croix-Blanche, à Corbières, à 2 heures après midi.
FRANÇOIS BLANC.

Mises de fleuries.
Lundi 12 juin, dès 2 heures de l'après-midi, mises publiques et sur place des fleuries de la présente année de la propriété de M. Joseph Bellora, sis à La Tour-de-Tréme.

LIQUIDATION D'ÉTOFFES
Le magasin du Printemps, à Bulle, continue à vendre au prix de fabrication, pour quelques jours seulement, côté de la Grand'rue.
Magasin à louer, disponible.

Soumission.
La commune de Charmey met en soumission les travaux d'aménagement d'un logement et de reconstruction des latrines à sa maison d'école.
Prendre connaissance des plans, avant-métré et cahier des charges chez M. Chappalley, à l'auberge de l'Étoile, à qui les soumissions cachetées doivent être remises jusqu'au samedi 17 courant, à 6 heures du soir.
Le Secrétariat communal.

V^e Jules Decroux, Bulle.
A l'occasion des fenaisons: VINS rouges et blancs, garantis, à des prix modérés.
Pour dégustation, s'adresser au Café de la Gare.

Liquidation
de TUYAUX DE DRAINAGE chez Castella, à Vuadens.

A vendre:
Une machine à coudre presque neuve, cédée à bas prix. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A VENDRE
à bas prix: un char à pont pour un petit cheval. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis 50 c., ainsi que des Potages à la minute.
Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.
Jules Grangier, Montbovon.

Specialités renommées **J. KLAUS**
Fabriques **L. E. LOUËT, CRUSSE, MORTEAU (FRANCE)**

CACAO SOLUBLE J. KLAUS
CHOCOLAT J. KLAUS
Extra fondant

Caramel mou J. KLAUS
à la Crème

Caramels fourrés J. KLAUS
et acidulés

Gaufrettes J. KLAUS
aux fruits

Pâte Pectorale J. KLAUS
fortifiante

Appartement à louer.
Bel appartement avec eau et dépendances. S'adresser à M. Jules GLASSON.

On demande à acheter de suite, contre paiement au comptant, **2 gros chars** à pont, usagés, mais en bon état, pouvant supporter de 100 à 120 quintaux.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H2184F.

On demande pour le Jura bernois, entrée de suite ou à la St-Jean: un bon domestique sachant soigner le bétail et connaissant les travaux de la campagne.
A la même adresse, on demande une bonne servante, bien au courant des travaux de ménage. Bons gages.
Pour renseignements, s'adresser à M. E. BOUVERAT-BRAHIER, Aumont près Estavayer-le-Lac.

On demande un jeune ouvrier fromager.
S'adresser à François Prox, à Bémont-Brévine (Neuchâtel).

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Théâtre.

A LA MAISON D'ÉCOLE A BROU
 Bureau : 2 1/2 heures. **Le dimanche 11 juin,** Rideau : 3 heures.
 la Société de chant **HARMONIE** donnera une série de représentations du drame :
Arthur de Friedland.
 Pièce en 5 actes et 4 tableaux. — 24 personnages.
 CHANTS : 1° Les Paysans SAINTIS.
 2° La Forêt MENDELSSOHN.
 PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 50 c.
Le 11 juin, représentation aussi à 8 h. du soir.
 Les enfants ne paient que 20 cent.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

Par décision du 1^{er} février 1899, le Conseil de surveillance a porté au **quatre pour cent l'an** le taux d'intérêt des cédulas à émettre dès ce jour.
 Le placement doit être consenti pour **trois ans** et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de **six mois**.
 Fribourg, le 3 février 1899.
 Le Directeur : **L. MULLER**

Fabriques de ciment Portland et chaux hydr.

CHATEL-ST-DENIS
 offrent ciment et chaux de première qualité, à des prix avantageux et par wagons combinés.

CHAUX HYDRAULIQUE DE VALLORBES

Société des Usines des Grands-Crêts.
 Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon.
 Contenance des silos : 1,000,000 de kg.
 Reconnue la plus avantageuse pour bétonnages, maçonneries, crépissages, etc.
 En dépôt chez MM. J. Fischer et Edouard fils, à **Fribourg**; Folghera, entrepr., à **Bulle**; Del-Caido, entrepr., **Tour-de-Trême**; Brique, nég., à **Farvagny-le-Grand**.

FENAISSON

J'ai l'honneur d'aviser ma nombreuse clientèle que, durant la saison des foins et regains, je fournirai des **VINS ROUGES** et **BLANCS** à très bas prix, vu l'importance de mes achats.
Vins valdois et étrangers, garantis purs et réels. Dégustation gratuite. Analyse du chimiste cantonal à disposition.
ISIDORE SEYDOUX,
 Hôtel du Cheval-Blanc, **BULLE**

Grand'rue 32 **Tobie Beo** Grand'rue 32
 Bulle. **Bulle.**
 Chapeaux feutre, grand assortiment en toutes nuances des premières marques suisses et françaises.
 Chapeaux paille, choix considérable et à prix très avantageux.
 Parapluies, ombrelles, cannes et cravates.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

58 ANNÉES DE SUCCÈS
 2 grands prix (Lyon 1894, Bordeaux 1895).
 HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
 Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897.
 le seul alcool de menthe véritable.
 BOISSON D'AGRÈMENT. — Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.
 SANTÉ. — A plus forte dose, infallible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérite, la dysenterie, le mal de mer. — **TOILETTE.** Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette.
 Se méfier des imitations. Exiger le nom DE RICQLÈS

Bains de Montbarry.

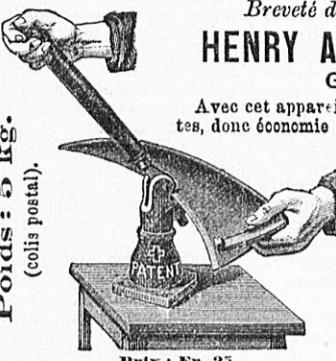
L'honorable public de Bulle et des environs est informé que le service de voiture pour les baigneurs aura lieu dès maintenant :
 Départ de Bulle, hôtel de l'Union, matin : 8 1/2 h ; soir : 5 h.
Massage. Ventouses. Pédicure. — Restauration.
 Se recommande : **Mme Vve J. BETTSCHEN**

GLACE

A partir du 15 juin 1899, la **Fabrique de glace hygiénique (S.A.)** à **Montreux** fournira à des prix avantageux de la **glace artificielle transparente et de la glace naturelle** depuis 100 jusqu'à 10,000 kg. — **Livraison prompte et soignée.**
TÉLÉPHONE Adr. télégr. : **GLACECRIN**

A louer : Deux chambres non meublées. S'adresser à **Vve CASTELLA**, ancienne maison Gotschmann, à Bulle.
Chien courant, manteau blanc, âgé de 10 mois, à vendre. L'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, indiquera.

Chaploir "Le RAPIDE"



Poids : 5 kg. (colis postal).

Appareil à chapler faux et faucilles.
 Breveté dans tous les pays.
HENRY ALIOTH, SEUL CONCESSIONNAIRE,
 Gerbergasse 42, **BALE**
 Avec cet appareil, chacun peut chapler une faux en 5 à 10 minutes, donc économie de temps considérable.
 Le **Rapide** se fixe partout; avec lui, toute formation de limaille ou d'esquilles est évitée; ce chaploir préserve la courbe de la faux sans jamais la détendre ou l'abîmer.
 Suivant l'épaisseur de la faux, monter ou baisser la vis formant enclume.
 Tirer la faux entre le levier et l'enclume de droite à gauche en abaissant ledit levier de la main droite vers soi.
 Pendant la chaple, graisser le tranchant de la faux.
 Graisser l'appareil p. le préserver de la rouille.
Prix : Fr. 25.—
 On demande des représentants actifs et solvables.

Goître.

J'ai l'avantage de vous annoncer que le traitement par correspondance a bien réussi. Le goître dont j'ai souffert depuis dix ans a tout à fait disparu; je vous remercie de vos soins. Si la grosseur revenait, je vous le ferai savoir immédiatement. Chanéaz, Yverdon, le 3 février 1898. Louise Bovey-Varidel. Le syndic de la commune de Chanéaz atteste l'authenticité de la signature ci-dessus de Mme Louise Bovey-Varidel, domiciliée à Chanéaz, Chanéaz, le 3 février 1898. Aloïs Bovey, syndic. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Société suisse d'ameublements AU MOBILIER COMPLET

Anciennes maisons Heer-Cramer et Félix Wanner réunies
Boulevard de Grancy, Lausanne.
 LES PLUS VASTES MAGASINS EN SUISSE
EXPOSITION PERMANENTE
 de chambres à coucher, salons et salles à manger de tous styles, meubles de vestibule, bureaux, articles de ménage, cuisines complètes, verrerie, grand choix de services à dîner et à déjeuner.
Rayon spécial de tapis et descentes de lit.
 Spécialité de meubles en bois d'Arole, réfractaire aux insectes.
 Installations complètes d'appartements.
 Fourneaux-potagers.
 Prix très modérés marqués en chiffres connus.
 CONFIANCE ABSOLUE — ENTRÉE LIBRE
Spécialité de trousseaux pour la campagne.
 On a pour 185 fr. :
 1 lit Renaissance noyer massif 2 places, 1 sommier, 1 matelas bourrelets couche lains, 1 triangle, 1 table carrée noyer pieds tournés, 1 tapis de table, 1 table de nuit noyer poli, 1 lavabo dessus marbre, 2 chaises cannées, 1 glace.
Au Mobilier complet,
BOULEVARD DE GRANCY, LAUSANNE

Etoffes pour hommes et garçons.

Etoffes en laine, mi-laine et en coton pour complets, qualités choisies.
Retors pour pantalons, tissu coton, 130 cm. Fr. 1.40 jusqu'à 1.60 >
Diagonales, panama, teint garanti, 130 cm. 2.20 > 2.60 >
Milaines, qualités les plus solides, 130 cm. 4.50 > 6.— >
Cheviots-fantaisie anglais, 140 cm. 4.— > 8.50 >
 Cheviots et étoffes en laine peignée bleu et noir, 140 cm. 4.50 > 10.80 >
Loden et cheviots, coul. claires, pour habillem. d'été 2.40 > 6.60 >
 Etoffes pour blouses, magnifique choix dans toutes les qual. — .65 > —.95 >
Echantillons franco. **MAX WIRTH** Limmatquai 52.
 Maison spéciale p. la vente d'étoffes p. messieurs et dames, d'étoffes en fil et en coton.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des voies urinaires, contagion, impuissance, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Un apprenti,

âgé d'au moins 16 ans, est demandé à la boulangerie **Louis Bessner**, à **Fribourg**. Entrée le 10 juillet.

une fille

propre et active, pour les travaux du ménage et ayant des connaissances pour la cuisine.
 S'adresser : **Maison Pharmacie Thürler & Köhler**, rue de Lausanne.

A VENDRE

Une belle **banque de magasin**, avec tiroirs. Longueur : 2 m. 80 cm.
 S'adresser à **STRAUB**, peintre, à Bulle.



Bulle. — **Emile Lenz**, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6
 . . . 6 mois, >
 Étranger . 1 an, Fr. 6
 . . . 6 mois, >
 payable d'avance
Prix du numéro : 5
 On s'abonne dans bureaux de poste

LE CRIME

Cette malheureuse semble être d'actualité partout, excepté à l'enfer, et persécute à l'enfer, à la diète de liste, Schneider, m. < Il faut enlever politiques. Il faut empêcher toute relation en les punissant fin, les exterminer.

Rien que cela, v. peu radical et, pou plus tard, quand l'entretien qu'elle qu'advient-t-il? aura filtré un peu fortunés sera-t-elle Quelques écrivains au commencement gir contre lui. M. dans la *Démocratie* cela? ce malheur foyer domestique, qui, né sur le sol l'origine son singu nous, pauvre et so petit commerce petit, s'amasse la acharné? Ce solda sent au cœur une nemi? Ce littéraire Non! ceux-là ne comme nous, peine dont l'origine se p ont conservé, seuls Dieu chrétien; en cœur et d'estime; lés et vivace en le terre française. No Qu'ils conservent aieux la religion; des enfants de la quels on accorde l

FEUILLETON

Le Crime

UNE ÉPIQUE
 Je descendis la m en feu. A tout instan que des broits circule des arbres. Certes, y peureux; je ne craint les fourrés les plus D'ailleurs, pourquoi connais tous les myst N'importe! Ce soir l' cerveau, de la mort à temps une bonne ami dis-je, je frissonnais le seuil de ma demen de mètres de chez m Je tiens, comme b à ce que ma conduite Quand je fus dans m rieur tel qu'il était des paroles que j'ava un mauvais songe éva de la nuit. Je voulus